



Volet B

# Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Déposé au Greffe du Tribunal  
de l'entreprise de Liège division NamurRéservé  
au  
Moniteur  
belge

\*19117936\*

23 AOUT 2019

Pour le Greffier  
Greffier

N° d'entreprise : 0632 862 246

Dénomination

(en entier) : **FOSSES MATERIAUX**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SOCIETE ANONYME**Adresse complète du siège : **CHAUSSÉE DE NAMUR, 6 5070 FOSSES-LA-VILLE****Objet de l'acte : DEMISSION - NOMINATION****EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 20/06/2019**

L'assemblée prend connaissance de la lettre de démission de Monsieur Philippe Viaene de son poste d'administrateur et d'administrateur délégué et accepte cette démission qui prendra effet au 30/06/2019.

Un nouvel administrateur est nommé, il s'agit de la société SRL VIADEMA Route de Bambois 42, 5070 Fosses La ville, Nr d'entreprise : 0727392508, qui sera représentée par son représentant permanent Monsieur Philippe Viaene. Ce mandat d'administrateur sera effectué à titre gratuit. Le mandat prendra court le 30/06/2019 pour se terminer le 30/06/2021.

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 20/06/2019**

Directement après l'assemblée générale ordinaire de ce 20 juin 2019 lors de laquelle ont eu lieu la démission d'un administrateur et la nomination d'un nouvel administrateur, tous les administrateurs déclarent se réunir en Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration prend acte de la démission de Monsieur Philippe Viaene en tant qu'administrateur et administrateur délégué. Cette démission sera effective à partir du 30 juin 2019.

Est nommé au poste d'administrateur délégué, la société VIADEMA SRL représentée par son représentant permanent, Monsieur Philippe Viaene, qui accepte. Le mandat prendra court le 30 juin 2019 pour se terminer le 30 juin 2021.

Le mandat d'administrateur délégué de la société VIADEMA SRL sera exercé à titre gratuit.

Les dispositions relatives aux mandats des autres administrateurs et administrateurs délégués restent inchangées.

SIGNE

JACQUELINE VIAENE

ADMINISTRATEUR DELEGUE

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/09/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers  
**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).